Health Canada Santé Canada

Your health and safety... our priority. *Votre santé et votre sécurité... notre priorité.*

Limites maximales de résidus fixées EMRL2010-15

Thiaméthoxame

(also available in English)

Le 15 septembre 2010

Ce document est publié par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Publications
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
Santé Canada
2720, promenade Riverside
I.A. 6604-E2
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Internet : pmra.publications@hc-sc.gc.ca
santecanada.gc.ca/arla
Télécopieur : 613-736-3758
Service de renseignements :
1-800-267-6315 ou 613-736-3799
pmra.infoserv@hc-sc.gc.ca

Canada

SC Pub : 100350

ISBN : 978-1-100-95017-4 (978-1-100-95018-1)
Numéro de catalogue : H113-29/2010-15F (H113-29/2010-15F-PDF)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0S5.

Thiaméthoxame

En vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada a ajouté une nouvelle utilisation visant les petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium* (sous-groupe de cultures 13-07B) sur l'étiquette de l'insecticide en granulés mouillables Actara 25WG contenant la matière active de qualité technique thiaméthoxame. Le détail de cette utilisation approuvée au Canada se trouve sur l'étiquette de l'insecticide en granulés mouillables Actara 25WG (numéro d'homologation 28408).

Une limite maximale de résidus (LMR) correspondant à ce sous-groupe a été proposée dans le document de consultation de la série Limites maximales de résidus proposées (PMRL) PMRL2009-19, *Thiaméthoxame*, publié le 11 décembre 2009. L'ARLA n'a reçu aucun commentaire aux termes de cette consultation.

Afin de se conformer aux obligations du Canada en matière de commerce international, une consultation sur la LMR proposée a aussi été menée à l'échelle internationale au moyen de l'envoi d'une notification à l'Organisation mondiale du commerce, sous la coordination du Conseil canadien des normes. Aucun commentaire n'a été reçu dans le cadre de cette consultation.

La LMR suivante est légalement en vigueur à compter de la date de publication de ce document et remplace la LMR de 0,02 partie par million (ppm) qui avait été fixée pour « Toutes les cultures destinées à la consommation humaine (sauf celles énumérées dans la présente section) ».

Limite maximale de résidus fixée pour le thiaméthoxame

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Thiaméthoxame	(*EZ*)-3-(2-chloro-1,3-thiazol-5-ylméthyl)-5-méthyl-1,3,5-oxadiazinan-4-ylidène(nitro)amine, y compris le métabolite (*E*)-1-(2-chloro-1,3-thiazol-5-ylméthyl)-3-méthyl-2-nitroguanidine	0,2	Petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium* (sous-groupe de cultures 13-07B)

Une LMR est proposée pour chaque denrée faisant partie du sous-groupe des petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium* présenté à l'annexe I.

La liste complète de toutes les LMR fixées au Canada est affichée dans la section sur les pesticides et la lutte antiparasitaire du site Web de Santé Canada, à la page Limites maximales de résidus pour pesticides.

Annexe I

Description du sous-groupe de cultures

Sous-groupe de cultures		Sous-groupe de cultures		Denrées
Numéro	**Nom**	**Numéro**	**Nom**	
13-07	Petits fruits	13-07B	Petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium*	Airelle rouge Amélanche Argousc Aronie Baie d'épine-vinette commune Baie de gaylussaquier Baie de salal Baie de sureau Bleuet en corymbe Bleuet nain Camerise Cassille Cassis Gadelle Gadelle indigène Gadelle odorante Goyave du Chili Groseille à maquereau Pimbina